

Jean-Noël Ballot

Contact : jnballot@neuf.fr

Mots clés : Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Busard cendré, recensement nicheurs

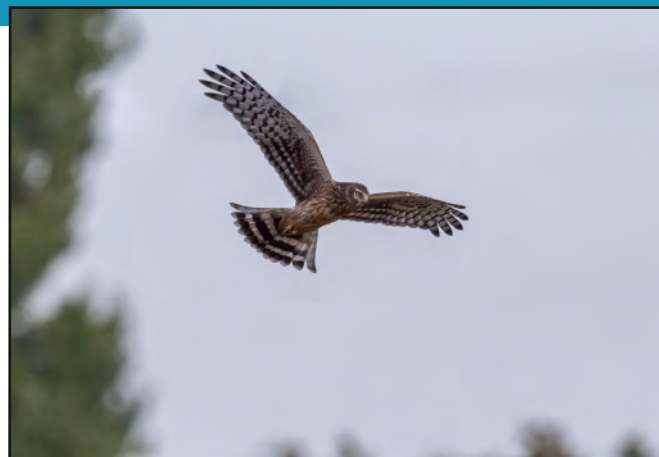
Introduction

Quatre espèces de busards peuvent être observées en Bretagne. Trois d'entre elles nichent dans notre région : le Busard cendré (*Circus pygargus*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) et le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Une quatrième espèce, le Busard pâle (*Circus macrourus*) est observée occasionnellement mais de plus en plus souvent, sans que l'on sache s'il s'agit d'une réelle augmentation de la fréquentation de l'espèce dans notre région ou d'une progression de l'ornithologie de terrain, tant par le nombre d'observateurs que par le développement de la qualité des critères de détermination.

Le Busard cendré

La population mondiale de Busard cendré est estimée entre 60000 et 71000 couples. 9800 à 15000 couples nicheraient en Europe de l'Ouest. Son statut de conservation est favorable en Europe grâce à la dynamique de la population russe. La population de l'Union Européenne est en fort déclin. La population française est estimée entre 3900 et 5100 couples (2002) et représente entre 13% et 36% de la population européenne hors Russie.

Les principales zones de nidification en France sont le Centre Ouest Atlantique (Vendée, Poitou, Charente), le Massif Central, le Languedoc-Roussillon et le Nord Est (Côte d'Or, Champagne-Ardenne). 75% de la population



© Yann Jégard

niche en milieu céréalier et est tributaire des variations de population des campagnols (INPN & LPO).

Dans son ornithologie de Basse-Bretagne (1934), Edouard Lebeurier décrit le statut du Busard cendré comme « assez commun dans les terrains incultes, les grandes bruyères aquatiques, le voisinage des marais. Il arrive autour du 15 avril et quittera la contrée dès la fin août ou le début de septembre ». Il ajoute qu'il est « très commun dans la montagne et partout où se trouvent de grands espaces couverts de landes et de marais qu'il inspecte de son vol lent et souple. Niche à terre dans les grandes landes d'ajoncs ».

Par ailleurs, les informations chiffrées demeurent très fragmentaires en dehors de quelques zones particulièrement bien suivies :

- La région de Vannes et du Golfe dans les années 60 (René Bozec, Christian Hays et al. 1971)

- Les Monts d'Arrée des années 50 à 70 (Edouard Lebeurier, Lucien Kerautret, Christian Lever)

- La baie d'Audierne dans les années 60 (Patrick

Dorval 1970)

L'exemple des Monts d'Arrée montre que le nombre de couples dénombrés est probablement proportionnel à la pression d'observation :

En 1964, « Les Busards cendrés se maintiennent, mais leur densité paraît faible » (Kerautret 1964). En 1968, 4 familles pour 30 kms de crêtes (Kerautret 1968). Dans les années 70, entre 4 et 12 familles recensées chaque année (Ar Vran, Centrale Ornithologique Bretonne). En 1978, 23-24 couples. Cette augmentation spectaculaire est vraisemblablement liée à un effort de prospection accru (Moysan et al.). En 1979, 21 aires recensées lors d'une opération concertée (Moysan et al.) Il faut attendre effectivement la fin des années 70 pour que les opérations concertées organisées par Gérard Moysan permettent une bonne estimation de la population.

Depuis 2008, la situation d'occupation géographique de l'espèce semble stable.

Dans le Morbihan, la disparition et l'enrésinement des landes, en particulier dans la région vannetaise entraîne un implacable déclin à compter des années 70 :

1960-1969 : minimum de 50 couples.

1970-1979 : diminution importante.

1980-1989 : environ 20 couples.

1990-1992 : entre 10 et 15 couples.

2004-2008 : 5 à 6 couples.

2016-2017 : 2 à 3 couples.

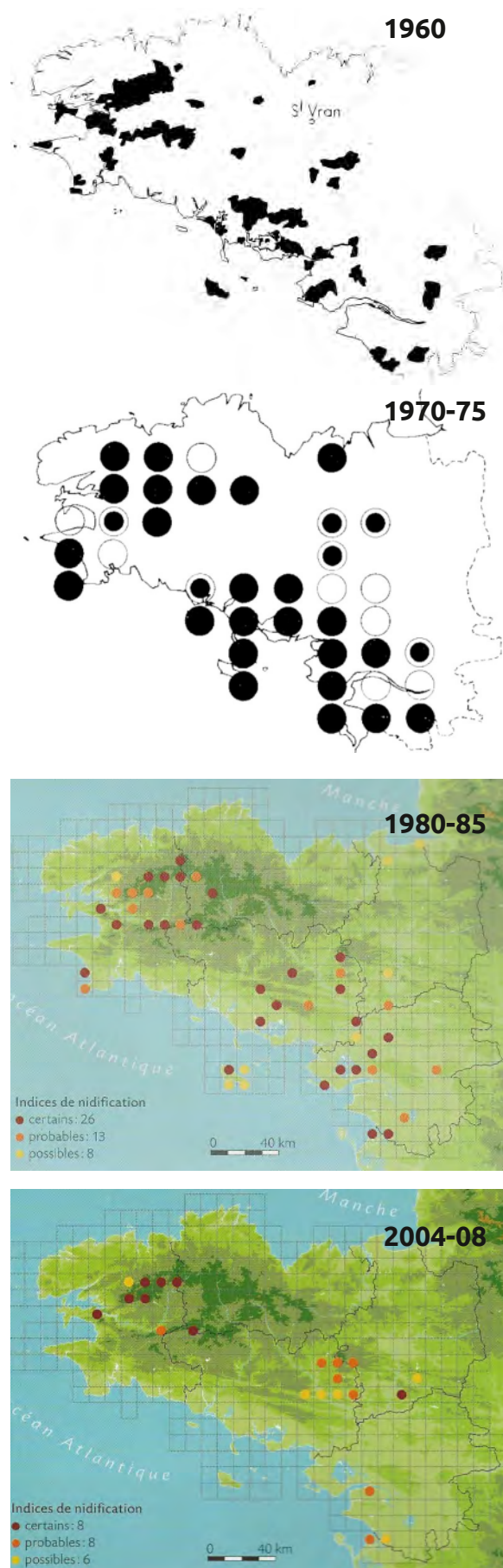


Figure 1: Evolution de la répartition du Busard cendré en Bretagne.

Tableau 1: Résultats de l'enquête Busard cendré 2016-2017.

Département	Nombre de couples	Année de prospection
Côtes d'Armor	1	2017
Finistère	20/24	2017/2016
Morbihan	2/3	2016/2017
Loire Atlantique	1	2014
Total	24/29	18 à 25 couples estimés en 2008

Aujourd'hui, l'espèce ne subsiste plus que dans des landes résiduelles de la forêt de Paimpont, à la lisière de l'Ile-et-Vilaine.

Conclusion

Seule une population consistante de 20 à 25 couples subsiste dans les Monts d'Arrée, dernier ensemble conséquent de landes en Bretagne. À cette dernière s'ajoutent 3 populations reliques qui subsistent dans le massif de Paimpont, les Montagnes Noires et le Marais Breton. En Bretagne, l'espèce ne niche qu'exceptionnellement en milieu agricole, se cantonnant exclusivement aux landes intérieures (GOB 2012).

Des couples isolés peuvent passer inaperçus, comme cela a été observé en 2017 dans les Côtes d'Armor, et plus récemment en 2019 sur le Menez Hom (29) où la reproduction d'un couple a été couronnée de succès (D. Grandière 2019). L'espèce pourrait donc être en mesure de faire son retour sur des sites isolés, jadis utilisés (Ballot 2017).

Le Busard Saint-Martin

La population mondiale de Busard Saint-

Martin est estimée à 70000 couples. La population européenne serait comprise entre 22000 et 31000 couples tandis que la population française en compterait entre 7800 et 11200.

Depuis une cinquantaine d'années, la population française est en forte augmentation. C'est la conséquence directe de l'arrêté gouvernemental de 1972 instaurant la protection totale de tous les rapaces sur le territoire national.

Cette espèce a également vu son aire de répartition fortement progresser, d'abord vers le Nord- Pas-de-Calais, puis vers la Bretagne et les pays de Loire dans les années 80.

Le Busard Saint-Martin s'est également fortement implanté dans les zones de grandes cultures de la Beauce, du Poitou-Charente ainsi que de la Champagne et de la Normandie (INPN & LPO).

En Bretagne, il n'y a pas de présence ancienne connue. Deux pontes sont attribuées à l'espèce dans la région de Guingamp en 1911 et 1912 (Collection Hémerly).

La première nidification est prouvée en 1966

Tableau 2: Évolution du nombre de couples nicheurs de Busards Saint-Martin de 1975 à 2017.

Année	Nombre de couples
1975	1000
1983	2800 à 3800
1990	3000 à 4000
2017	7800 à 11200

dans les Monts d'Arrée sur les flancs du Menez Kador, puis deux ans plus tard, l'espèce niche également à Belle-Île où l'espèce avait déjà été observée en 1956 (Guermeur et Monnat, 1980).

En 1975, la population est estimée entre 10 et 20 couples, essentiellement répartis entre les monts d'Arrée, les Montagnes Noires et la forêt de Paimpont. Par la suite, l'espèce connaîtra une forte expansion à partir des années 80 (Groupe Ornithologique Breton, 1997).

En 1985, l'espèce atteint pratiquement sa répartition actuelle.

Conclusion

L'espèce a subi une légère érosion de ses effectifs depuis 2008, sans que les causes soient clairement identifiées. Dans les Côtes d'Armor, les couples sont localisés dans le prolongement des Monts d'Arrée et des Montagnes Noires. Dans le Finistère, à l'exception de 2 couples au Menez Hom, toutes les autres données proviennent des Monts d'Arrée. En Ille-et-Vilaine, la moitié des données concerne le massif de Paimpont. Enfin dans le Morbihan, la population est répartie équitablement entre le massif de Paimpont, la

Tableau 3: Résultats de l'enquête Busard Saint-Martin 2016-2017.

Département	Nombre de couples	Année de prospection
Côtes d'Armor	3 à 5	2016
Finistère	23 à 25	2017
Ille-et-Vilaine	20 à 21 (minimum)	2016
Morbihan	31	2016
Loire Atlantique	29 à 36	2014
Total	106 à 118	100 à 130 couples estimés en 2008

forêt de Lanouée et les landes de Lanvaux (Ballot 2017).

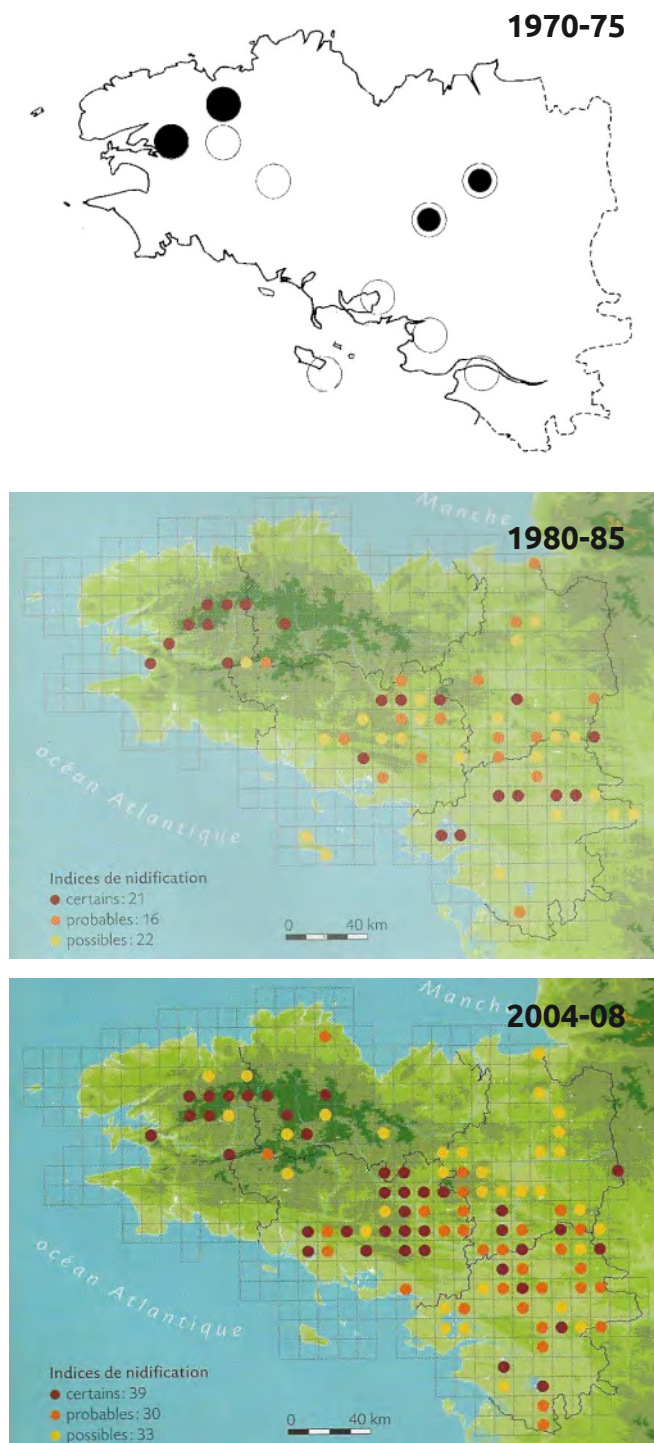


Figure 2 : Evolution de la répartition du Busard des roseaux en Bretagne.

Le Busard des roseaux

La population européenne de Busard des roseaux est comprise entre 90000 et 140000 couples, dont 40000 à 60000 en Russie. La population française serait stable et estimée entre 1600 et 2000 couples. L'espèce n'est pas mentionnée en Bretagne au 19ème siècle. Vulnérable aux tirs des chasseurs, le Busard des roseaux profite de l'arrêt de la chasse entre 1939 et 1945. Alors qu'au début de la guerre sa répartition se limite à la Loire-Atlantique et au Morbihan, en 1945 l'espèce aura colonisé l'Ille-et-Vilaine où 15 couples seront dénombrés cette année-là. Cette petite population disparaîtra par la suite de ce département, très probablement sous la pression cynégétique, à une époque où les rapaces ne sont pas encore protégés et ont plutôt mauvaise presse (Guermeur & Monnat, 1980).

L'espèce progresse ensuite fortement en Europe à partir de 1975, la protection des rapaces promulguée entre-temps commençant à produire ses effets. Dans le Finistère, le Busard des roseaux colonise peu à peu les marais littoraux : d'abord Plouhinec, puis la baie d'Audierne, Crozon et les marais côtiers léonards. La première nidification sera ensuite constatée dans les Monts d'Arrée en 1992 (Ballot & Maout). Entre 1980 et 1990, la population est estimée entre 100 à 150 couples (GOB 1997).

A la fin de l'enquête 2004-2008, l'espèce a colonisé l'Archipel de Molène et Ouessant.

Conclusion

L'espèce est toujours absente des Côtes d'Armor, mais des indices sont recueillis dans l'archipel des Sept-Îles en 2017, là où certains avaient déjà été obtenus à la fin de 1993 (GOB). La population finistérienne se compose d'une cinquantaine de couples équitablement répartis entre la baie d'Audierne, l'archipel de

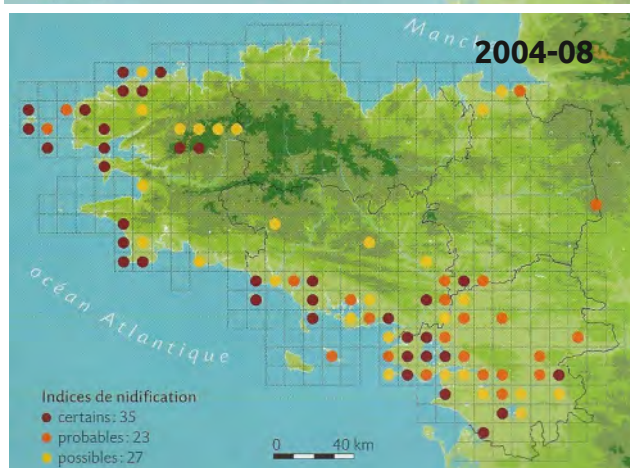
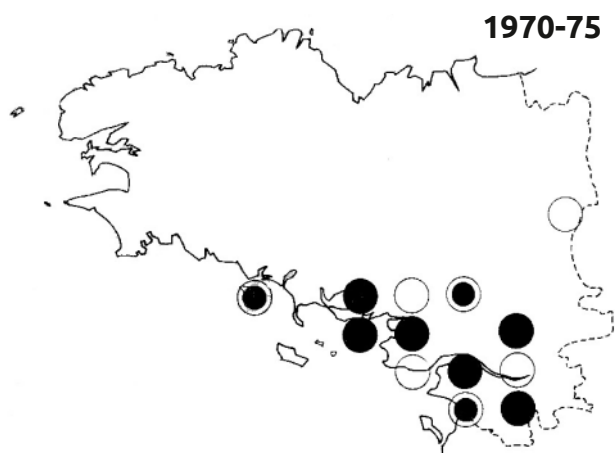


Figure 3 : Evolution de la répartition du Busard des roseaux en Bretagne.

Molène et Ouessant d'une part, et les marais littoraux léonards et de la presqu'île de Crozon d'autre part.

La population des Monts d'Arrée a disparu, mais l'observation régulière d'individus adultes,

mâles et femelles, dans plusieurs secteurs de ces landes intérieures en 2019 laisse envisager une nouvelle installation de l'espèce dans ce secteur (Ballot).

En Ille-et-Vilaine, le nombre de secteurs favorables limite l'installation de l'espèce aux marais de Dol et de Vilaine, avec 5 à 6 couples. Enfin dans le Morbihan, la population est estimée à 16 couples.

En Bretagne, d'une manière générale, la population de Busard des roseaux reste calquée sur la distribution des zones humides littorales, à l'exception des îles de l'archipel de Molène et d'Ouessant (Ballot, 2017).

Une éventuelle expansion de l'espèce ne pourra se faire que par la colonisation de milieux atypiques tels que les landes intérieures car tous les milieux favorables du littoral sont actuellement occupés.

Conclusion générale

Premièrement, il est important de noter que la situation démographique des busards en Bretagne n'a plus grand chose à voir avec ce qu'elle était il y a une cinquantaine d'années. Il y a aujourd'hui plus de busards sur notre territoire breton. Les cartes ont été largement redistribuées entre les trois espèces. Le Busard cendré se cantonne désormais aux landes relictuelles intérieures et le Busard des roseaux a conquis l'ensemble du littoral breton, colonisant parfois des zones autrefois occupées par le Busard cendré.

L'aire occupée aujourd'hui par le Busard Saint-Martin, correspond approximativement à l'ancienne aire de répartition du Busard cendré. Ceci pourrait s'expliquer par une écologie moins exigeante de ce dernier concernant le choix des milieux de nidification.

Tableau 4: Résultats de l'enquête Busard des roseaux 2016-2017.

Département	Nombre de couples	Année de prospection
Côtes d'Armor	0 à 1	2017
Finistère	45 à 47	2017
Ille-et-Vilaine	6	2017
Morbihan	16	2017
Loire Atlantique	140	2014
Total	207 à 210	

Sauf exception, les trois espèces boudent toujours les milieux agricoles dans notre région.

Bibliographie

- BALLOT J.- N. Bilan du recensement de la population nicheuse de Busard cendré en Bretagne à l'issue de l'enquête 2016-2017. Bretagne Vivante Ornithologie (2018).
- BALLOT J.- N. Bilan du recensement de la population nicheuse de Busard Saint-Martin en Bretagne à l'issue de l'enquête 2016-2017. Bretagne Vivante Ornithologie (2018).
- BALLOT J.- N. Bilan du recensement de la population nicheuse de Busard des roseaux en Bretagne à l'issue de l'enquête 2016-2017. Bretagne Vivante Ornithologie (2018).
- BALLOT J.- N. et ILIOU B. Le Busard cendré en Bretagne. Ar Vran Vol 4 No 2 (1993).
- BERTHELOT P. Les oiseaux nicheurs de Loire-Atlantique du XIX^e à nos jours (1992).
- Centrale Ornithologique Bretonne "Actualités ornithologiques" et notes d'ornithologie bretonne" Publications Ar Vran et bulletins de liaison (1968-1990)
- DORVAL P. Avifaune des marais de la baie d'Audierne - Penn ar Bed, 59 : 182-190 (1970)
- G.E.O.C.A. Publications de l'association. (1984-2017).
- GREMILLET X. Rapport sur l'inventaire des busards gris des Montagnes Noires en 1985 (inédit).
- Groupe Ornithologique Breton. Les oiseaux nicheurs de Bretagne 1980-1985 (1997).
- Groupe Ornithologique breton. Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. Delachaux et Niestlé (2012).
- GUERMEUR Y. & MONNAT J.-Y. Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne (1980).
- HAYES C. Essai sur la biologie de reproduction du Busard cendré dans le Morbihan. Ar Vran Tome IV(1) 1-15 (1971).
- JONCOUR G. Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres en France - Enquête F.I.R, U.N.A.O, 1979-1982. (1983).
- JULIEN M.H. Ornithologie d'Ouessant. Penn ar Bed 1 (1953).
- KERAUTRET L. Notes ornithologiques prises dans le Nord-Finistère du 14 au 17 mai 1964. Penn ar Bed, 38. 239-240 (1964).
- LEBEURIER E. Ornithologie de Basse Bretagne. O.R.F.O, 4:465 (1934).
- Liens internet :
- <http://rapaces.lpo.fr/busards/>
- <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Busard-cendre.pdf>
- <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Busard-Saintmartin.pdf>
- <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Busard-desroseaux.pdf>